

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

## LUNDI 10 AVRIL 2017 à 18 h 30, à la Mairie

Date d'envoi des convocations : *jeudi 30 mars 2017*

### Étaient présents :

Gisèle JEAN, Didier NIQUET, Alain BERTRAND, Noëlle DI ROSA, Brigitte BONDUELLE, Jérôme CERISIER, Christophe DUDOGNON, Pierre SURAULT, Betty VIELLA, Jean-Pierre ARP, Cécile CARON

### Absentes excusées : Lesley KOOLMAN

*Lesley KOOLMAN a donné pouvoir à Didier NIQUET*

### Étaient absents :

Sébastien GUILLEMAIN, Grégory BAL



### ▷ Ordre du jour :

#### DÉLIBÉRATIONS :

##### Finances :

- ✓ Subventions aux associations
- ✓ tarifs de location des chalets
- ✓ Prêts bancaires : examen des propositions des banques
- ✓ Tarifs résidence des artistes
- ✓ Tableau de financement pour le camping

##### Personnel :

- ✓ Avancement agents
- ✓ Régime indemnitaire et congés
- ✓ Validation du règlement intérieur et annexes et absences exceptionnelles

##### Divers :

- ✓ Maintien carte précédente ICHN
- ✓ Modification des statuts du Syndicat ENERGIES VIENNE
- ✓ Adhésion de la commune d'Availles-Limouzine au syndicat "Eaux de Vienne - Siveer"
- ✓ Maison du terroir : ouverture et nomination des régisseurs

#### QUESTIONS DIVERSES :

- ✓ Protection des haies dans le cadre du PLUI
- ✓ Sentier des Châteaux

#### RAJOUT DES DÉLIBÉRATIONS SUIVANTES :

- ✓ Tarifs de la location de la Maison des loisirs
- ✓ Ouverture et tarifs des emplacements du camping avec HT
- ✓ Recrutement d'agents saisonniers pour le camping/buvette et la base de loisirs et nomination de régisseurs, mandataires suppléants et préposés
- ✓ Signature d'une convention avec la fondation 30 millions d'amis pour la réalisation de campagnes de capture et de stérilisation des chats errants de la commune
- ✓ Signature d'une convention de délégation avec l'association des chats de L'Isle pour l'identification et la stérilisation des chats errants de la commune

### **Approbation de l'ordre du jour par le conseil municipal**

\*\*\*\*\*

### **Début de la séance 18 h 00**

Est nommé secrétaire de séance : Betty VIELLA

**Le compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 17 mars 2017 est approuvé à**

## **l'unanimité.**

### **1. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

Le Maire présente au Conseil les demandes de subventions émanant des associations caïocaines et des autres organismes avec lesquels nous avons une relation. Il est rappelé que les associations doivent fournir un budget et une demande écrite et motivée de subvention.

Le Secours Populaire	60 rue des Varennes 86500 Montmorillon	50.00 €
Le secours Catholique	80 bd de L. Tassigny 86000 Poitiers	50.00 €
La Prévention routière	11 rue Henri Dunant 86000 Poitiers	50.00 €
MJC	L'Isle-Jourdain	2522.83€
ADMR	2 place d'Armes, 86150 L'Isle-Jourdain	1200 €
Le Collectif alimentaire du canton de l'Isle-Jourdain	4 avenue Jean Augry, 86150 L'Isle-Jourdain	50.00 €
Association avenir 147-149	Le Pont, 86410 Lhonnaizé	25.00 €
Écomusée du Montmorillonais	4 rue des Augustins 86500 Montmorillon	280.00 €
Les Croqueurs de pommes	21 rue des Ecoles, 86580 Biard	50.00 €

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :**

- APPROUVE l'ensemble des subventions

### **2. TARIFS ET LOCATION DE LA MAISON DES LOISIRS**

La maison des loisirs étant occupé temporairement par des particuliers souhaitant une salle plus petite que la salle des fêtes, il est proposé de délibérer sur un tarif à appliquer :

- location à la journée = 30.00 €

- location au weekend = 40.00 €

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :**

- APPROUVE les tarifs

### **3. OUVERTURE DU CAMPING ET TARIFS DES EMPLACEMENTS 2017**

Le camping "Le Renard" sera ouvert du 1er avril au 30 septembre 2017.

Le budget camping étant assujetti à la TVA, il est nécessaire d'établir des tarifs hors taxes et toutes taxes comprises.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'établir les tarifs comme suit pour 2017 :

		<b>TARIFSH</b>	<b>TARIFSTC</b>
Tarifs individuels par nuit	Enfant de moins de 12 ans :	0.834 €	1.00 €
	Adultes et enfants à partir de 12 ans :	1.667 €	2.00 €
Emplacement :		1.667 €	2.00 €
Véhicule :		1.25 €	1.50 €
Branchement électrique		2.50 €	3.00 €
Garage mort		2.50 €	3.00 €
Lodges :	Basse saison (avril, mai, juin et septembre):		
	- la nuitée	33.34 €	40.00 €
	- la semaine	200.00 €	240.00 €
	Pleine saison (juillet et août) :		
- la nuitée	37.50 €	45.00 €	
- la semaine	216.67 €	260.00 €	
Tarifs groupes par nuit :	Enfant de moins de 12 ans :	0.584 €	0.70 €
	Adultes et enfants à partir de 12 ans	1.25 €	1.50 €

Garage mort		2.50 €	3.00 €
Électricité :		2.50 €	3.00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE les nouveaux tarifs

#### 4. PRETS BANCAIRES : EXAMEN DES PROPOSITIONS

Dans le cadre du projet touristique Val de Vienne Sensation, la commune souhaite réaliser une amélioration de la base de loisirs en bords de Vienne avec la rénovation de la pataugeoire, la mise aux normes du réseau d'éclairage public, l'aménagement d'un théâtre de verdure, l'achat d'un podium pour les spectacles et de deux cabanes pour la baignade, la mise en valeur du patrimoine. Nous souhaitons accueillir plus de groupes et de familles.

Par ailleurs, la commune s'est dotée de nouveaux terrains en zone non inondable et a déposé un plan d'aménagement pour étendre son camping en recherchant une montée en gamme. Très fréquenté l'été, il pourrait l'être aussi en hors saison par l'achat de chalets.

Pour pouvoir mettre en place ces chalets, la commune doit faire réaliser un réseau d'eau, d'assainissement et de voirie.

Il convient de contracter un prêt auprès des établissements bancaires pour la réalisation de ces travaux à hauteur de 120 000 € sur 20 ans avec échéances trimestrielles.

Quatre banques ont répondu à notre demande :

BANQUES	TAUX FIXE	TOTAL INTERETS
la Caisse d'Épargne	1.57%	20 057.60 €
Crédit Mutuel	1.60%	
la Caisse des Dépôts et Consignations	1.83%	21 876.02 €
Banque Populaire Val de France	2.40%	31 448.04 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- CHOISIT la Caisse d'Épargne et autorise madame le Maire à signer la demande d'emprunt

#### 5. TABLEAU DE FINANCEMENT POUR LE CAMPING

Le conseil municipal poursuit la rénovation du camping. Pour construire le dossier de demande de subventions il est nécessaire de délibérer sur le tableau de financement des différents investissements.

DESIGNATION	PRIX HT	DEPARTE- MENT	ETAT (DETR)	ETAT (FSIL)	CCVG	LEADER	COMMUNE
BASE DE LOISIRS	25292.85 €						
PATAUGEOIRE (RE- NOVATION)	9 412,60 €	0 €	2 823.00 € 30%		941.00 € 10%		5 648.00 € 60%
RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC AUX NORMES	5 942.45 €	0 €	1 782.00 € 30%				4 160.00 € 70%
THEATRE DE VER- DURE EN BORDS DE VIENNE	1 461,47 €	0 €	438.00 € 30%				1 023.00 € 70%
PODIUM POUR LES SPECTACLES DU FES- TIVAL D'ETE	4 693,00 €	0 €	1 407.00 € 30%				3286.00 € 70%
2 CABANES POUR LA BAIGNADE	1 482.00 €	0 €	444.60 € 30%				1037.40 € 70%
SIGNALETIQUE PATRI- MONIALE	2 301,33 €	0 €	690.00 € 30%				611.00 € 70%
EXTENSION DU CAM- PING	248870.81 €						
ACHAT DE TROIS CHALETs : 2 TAHO 1 PMK	68157.64 € 38445.17 €	0 €		11533.55 € 30%		63088.42€ 60%	31980.84 € 30%

AIRE DE CAMPING-CARS AVEC BORNE DE VIDANGE	3 325.00 €	0 €	997.50 € 30%				2327.50 € 70%
PLANTATIONS BORDS DE RIVIERE					DON		
ENSEMBLE DU RE-SEAU EN EAU, ASSAINISSEMENT, ECLAIRAGE	138 943 €	20 800 € 14.90%	41682.90 € 30%				76460.10 € 55%
<b>TOTAL</b>	<b>274163.66€</b>	<b>20 800 € 7.59%</b>	<b>50 265 € 30.00%</b>	<b>11 534 € 30.00%</b>	<b>941.00 € 0.34%</b>	<b>63 088.42 € 23.01%</b>	<b>127 533.84 € 46.52%</b>

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.